

# Ramifications pour les gestionnaires

Le présent rapport présente une évaluation subjective, fondée sur le meilleur jugement professionnel, de 33 des 80 indicateurs de la santé des écosystèmes. Un des objectifs de l'utilisation d'indicateurs pour évaluer l'état et les tendances des éléments de l'écosystème des Grands Lacs est

«... raffermir les prises de décisions et la gestion environnementale relatives aux Grands Lacs.».

L'information contenue dans le présent rapport entraîne certaines ramifications inévitables pour les gestionnaires de l'environnement et de ressources naturelles. Ces ramifications se divisent en deux grandes catégories : celles qui portent sur l'élaboration et l'utilisation des indicateurs et celles qui portent sur la gestion de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

## Élaboration et utilisation des indicateurs

### Élaboration et mise à l'essai des indicateurs.

Plusieurs des indicateurs présentés dans le présent rapport n'ont pas été complètement mis en œuvre, tandis que beaucoup d'autres n'ont pas été présentés car ils n'ont pas encore été suffisamment élaborés ou testés. Il sera nécessaire de compléter l'élaboration des indicateurs afin de produire une évaluation des Grands Lacs fondée sur tous les indicateurs.

**Établissement de résultats.** Plusieurs des indicateurs n'ont aucune valeur-résultat, valeur-cible ni valeur de référence connexe établissant le point auquel on peut accorder la cote « Bonne » à l'élément de l'écosystème évalué. Certains peuvent être établis par l'entremise d'exercices de planification tels les PAP et les PMC, mais certains autres pourront nécessiter une recherche approfondie. Toutefois, d'ici que de telles valeurs soient disponibles, l'évaluation de ces indicateurs sera quand même utile car elle démontrera les tendances (c.-à-d. si la situation s'améliore, se détériore ou est stable).

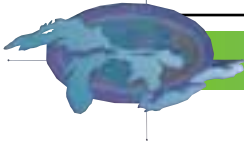
**Surveillance et cueillette des données.** Toute évaluation de l'état de santé de l'écosystème du bassin des Grands Lacs sera incomplète si l'on n'utilise pas de techniques cohérentes de surveillance ou de cueillette de données à l'égard de l'ensemble des indicateurs. Cette question est fondamentale pour mesurer les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. La cohérence des programmes de surveillance est importante en ce qui concerne la portée géographique, l'à-propos et les méthodes.

**Qualité des données.** La qualité des données recueillies et rapportées est importante pour ce qui est de l'influence sur les décisions de gestion de l'environnement. Des données de qualité médiocre peuvent aboutir à des conclusions erronées sur l'environnement et entraîner des mesures de gestion futiles ou inopportunes.

### Gestion de l'information, bases de données.

Comme plusieurs autorités participent à la surveillance et à la cueillette des données dans le bassin des Grands Lacs, ces données sont éparpillées çà et là. À mesure que l'ensemble d'indicateurs sera plus pleinement mis en œuvre, l'effort requis pour regrouper, analyser et résumer toutes les données pourra devenir substantiel. Un système réfléchi de gestion de l'information sur les données des indicateurs des Grands Lacs facilitera la diffusion rapide et précise de l'information sur les indicateurs aux gestionnaires environnementaux, aux décideurs et aux autres intéressés.

**Engagements et appropriation.** Si l'on veut que les comptes rendus sur l'état des Grands Lacs soient durables, les organismes doivent s'engager à accepter les rôles prépondérants dans la cueillette et l'interprétation des données et à produire des rapports sur certains indicateurs avant chaque conférence sur l'état de l'écosystème des Grands Lacs (CÉÉGL). Les données de certains indicateurs sont distribuées auprès de plusieurs organismes. Certains organismes ont



accepté d'assumer la responsabilité de rédiger des rapports bisannuels sur les indicateurs, tandis que d'autres réfléchissent quant aux indicateurs envers lesquels ils peuvent s'engager et auxquels ils peuvent contribuer. Plusieurs indicateurs attendent toujours de se faire « adopter », cependant.

## Gestion et programmes environnementaux

**Lutte contre les espèces non indigènes.** En plus de causer de graves perturbations à l'endroit de la chaîne alimentaire, l'introduction et l'établissement dans le bassin des Grands Lacs de plusieurs espèces non indigènes provoquent de graves répercussions économiques négatives. La réduction des dépenses à l'endroit de la pêche sportive et d'autres activités de loisirs, l'accroissement des coûts pour l'industrie en matière d'infrastructure, et la désorganisation d'activités de gestion peuvent être envisagées alors que les espèces non indigènes évincent les espèces indigènes. La lutte contre les espèces non indigènes est prioritaire. La mise en œuvre et le maintien de programmes de lutte efficaces réduiront le risque d'autres invasions.

**La lutte à la source : ponctuelle, diffuse, agriculture, émissions atmosphériques.** Les charges soutenues de contaminants et de nutriments demeurent un problème dans bien des régions des Grands Lacs. Les sources peuvent être ponctuelles ou diffuses, et elles peuvent se situer au niveau des secteurs industriel, agricole, municipal ou autres de l'économie. Dans tous les cas, la diligence envers la lutte contre toutes les sources facilitera les progrès vers l'atteinte des objectifs de l'Accord sur la qualité de l'eau.

**Eau potable.** Quoique les Grands Lacs constituent eux-mêmes une bonne source d'eau potable traitable, il faut faire preuve de diligence pour en assurer un traitement convenable et minimiser la possibilité de contamination du réseau de distribution. En outre, l'on doit se pencher sur la qualité d'autres sources d'eau dans le bassin (c.-à-d. les eaux de rivières et de surface).

**Entretien de l'infrastructure.** De grands progrès ont été accomplis dans la réduction de la quantité de contaminants et de nutriments parvenant dans les Grands Lacs, en partie grâce à la construction et à l'entretien d'usines d'épuration, aux procédés industriels visant à réduire les déchets, et à d'autres

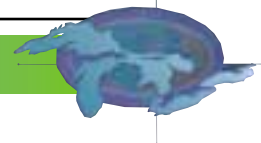
solutions matérielles. Cette infrastructure exige un entretien soutenu pour assurer un fonctionnement efficace.

**Développements technologiques.** Certains problèmes des Grands Lacs continuent d'échapper aux solutions en partie à cause d'une technologie inadéquate comme, par exemple, l'élimination complète de sédiments contaminés sur place et des rejets de produits chimiques toxiques dans le bassin des Grands Lacs. La recherche énergique de nouveaux dispositifs, systèmes ou méthodologies accélèrera les progrès vers l'élimination à toute fin pratique des substances toxiques de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

**Programmes de restauration et de protection.** L'objectif général de l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs est de « ...de rétablir et de conserver l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs ». Les programmes administratifs telles les réserves écologiques, les restrictions de zonage, les parcs, les refuges fauniques, etc., aident à préserver les aspects naturels. L'application de telles mesures aux terres humides et aux caractéristiques terrestres est importante pour la restauration et la préservation des composantes de l'écosystème des Grands Lacs.

**Incidences des populations humaines.** Les populations humaines influencent et altèrent beaucoup l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Bien que les problèmes constatés dans les Grands Lacs soient évidemment d'origine humaine, une attention particulière aux pressions sociales telles l'étalement urbain, la consommation d'énergie et le changement climatique pourra servir à atténuer les incidences éventuellement nuisibles.

**Problèmes nouveaux.** Tous les problèmes et préoccupations touchant les Grands Lacs n'ont pas été prévus par l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et autres documents de planification. Une surveillance diligente et la communication opportune des constatations feront en sorte que les organismes gouvernementaux et autres organisations pourront identifier les nouveaux problèmes à un stade précoce de manière à permettre la mise en place des activités de gestion environnementale voulues. Ces nouveaux problèmes peuvent être chimiques (p.ex. les produits chimiques qui perturbent le système endocrinien), biologiques (p.ex. la disparition de *Diporeia* de



plusieurs zones des lacs) ou physiques (p.ex. les effets de la régulation des niveaux de l'eau).

**Recherche environnementale.** Les meilleures activités de gestion se fondent sur la meilleure compréhension de la structure et du fonctionnement de l'écosystème étudié. Une recherche fondamentale sur les processus de l'écosystème et les incidences des stress nouveaux ou existants aidera les gestionnaires environnementaux à mieux affecter les ressources en vue de résoudre les problèmes identifiés. De même, les objectifs de gestion environnementale aideront à diriger la recherche fondamentale en vue d'une compréhension des processus critiques de l'écosystème.

**Changement climatique.** Des scénarios de changement climatique ont été élaborés pour le bassin des Grands Lacs. Les changements prévus auront des incidences à la fois sur l'écologie et l'économie. Par exemple, des niveaux d'eau plus bas auront une incidence sur les terres humides côtières, l'habitat aquatique et l'industrie du transport maritime. Un climat plus chaud et sec affecterait l'agriculture, l'industrie récréative (le ski) ainsi que la migration des espèces vers le nord. Il faut donc élaborer des plans de gestion qui tiendront compte de ces scénarios.

